



Schéma départemental d'amélioration de **L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES** au public 2018 - 2023

*Instance de pilotage du schéma
10 juillet 2019*



Schéma départemental d'amélioration de **L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES** au public de l'Allier

2018

Première année de mise en œuvre
du schéma

Les actions réalisées en 2018



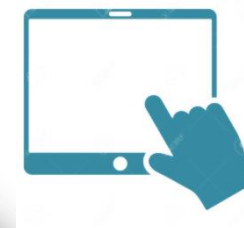
INFORMER



3 cartoparties
pour localiser les services près
de chez soi

1 groupe de réflexion pour agir
en matière d'inclusion
numérique

INCLURE



2 enquêtes
intercommunales
pour poser les jalons d'un parcours
cohérent d'accès aux services

1 première
version de
l'observatoire des services
pour apporter une aide à la
décision

GUIDER



ACCUEILLIR



Allier
le Département



L'actualité 2018-2019 du schéma



L'économie de proximité/les services du quotidien

- Décret n° 2018-895 du 17 octobre 2018 portant création d'une aide à la transformation des débits de tabacs;
- Décret n° 2018-1224 du 24 décembre 2018 relatif à la fourniture d'espèces dans le cadre d'une opération de paiement;
- Signature des conventions du programme « Action Cœur de Ville » de Montluçon, Moulins et Vichy en octobre 2018;
- Mise en application de la directive européenne du 22 octobre 2014 relative au déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs depuis le 12 octobre 2018.

Les services du quotidien

- Publication de la circulaire n°6094-SG du 1^{er} juillet 2019 relative à la création des maisons France Services;
- Signature du pacte régional pour l'Allier (Région-Département) en février 2019;
- LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique;
- Convention d'objectif et de gestion de la caisse nationale des allocations familiales du 11 juillet 2018 ;
- Stratégie pluriannuelle de performance des missions locales pour la période 2019-2022 (instruction du 16 mai 2019);
- Création du Conseil national des tiers-lieux en juin 2019;
- Adoption de la convention pluriannuelle Département, centres sociaux et fédération des centres sociaux de l'Allier lors des réunions de l'assemblée départementale du 18 octobre 2018.

Les services des sports, de la culture et des loisirs

- « L'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives » (rapport CESE, 10 juillet 2018);
- En 2019, allongement du parcours vététiste de la Grande Traversée du Massif Central (GTMC) depuis le Morvan (32 communes de l'Allier traversée de la Sologne bourbonnaise à Ébreuil).

La santé de proximité

- Projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé;
- Acte de téléconsultation remboursable par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018;
- Déploiement officiel du dossier médical partagé depuis le 6 novembre 2018.

L'éducation de proximité

- Projet de loi pour une Ecole de la confiance.





Schéma départemental d'amélioration de **L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES** au public de l'Allier

ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION année 2018-2019



atteint



en partie atteint



initié



non initié

ÉVALUATION

Axe 1 : Accompagner le public dans l'accès aux services



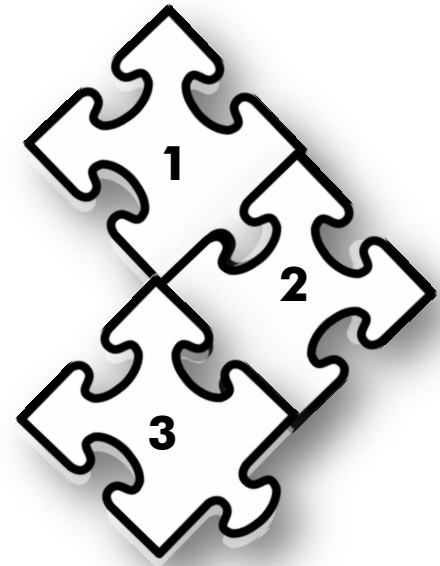
Objectif 1 : Renforcer l'accompagnement mutualisé des services avec les MSAP.



Objectif 2 : Renforcer la Mairie en tant que lieu d'accompagnement de proximité.





Objectif 3 : Structurer le réseau.





Objectif 1 : Renforcer l'accompagnement avec les MSAP



2 orientations	3 sous-orientations	Evaluation
<p>Orientation 1.1: Couvrir en priorité les territoires fragiles.</p>	<p><u>Sous-orientation 1.1.1:</u> Couvrir les bourgs centres structurant l'espace rural. Le suivi : 11 MSAP existantes (pas d'évolution en 2018) . Le nord-ouest et le centre du département sont identifiés comme les territoires les plus éloignés des principaux services administratifs (temps d'accès)</p>	
	<p><u>Sous-orientation 1.1.2:</u> Mettre en place des MSAP dans certains des quartiers prioritaires politique de la ville. Le suivi : non initié</p>	
<p>Orientation 1.2: Développer l'offre.</p>	<p><u>Sous-orientation 1.2.1:</u> Mobiliser les opérateurs nationaux et locaux de services. Le suivi: Réunions de bilan d'activité 2018 des MSAP (29 avril, Préfecture de l'Allier/14 mai, MSAP Le Montet) : 18 495 habitants accompagnés.</p>	





Objectif 2 : Renforcer la Mairie dans l'accompagnement de proximité



1 orientations	2 sous-orientation	Evaluation
Orientation 2.1: Conforter la Mairie dans son rôle de proximité.	<p>Sous-orientation 2.1.1: Confirmer la Mairie dans sa mission de première orientation dans l'accès aux services.</p> <p>Le suivi : Aménagements communaux (un espace cityoyen et intergénérationnel à Valigny, travaux des mairies de La Chabanne, Lamais, Lapalisse, Meillard...)</p> <ul style="list-style-type: none">-Déclinaison d'un descriptif de l'ensemble des communes membres de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire sur le site internet.-Lancement de l'application pour smartphone « ville de Gannat » en mars 2019.-Lancement de l'application « PanneauPocket » par la Mairie de Saint-Pourçain-sur-Sioule/Monétay-sur-Allier (application pour une information grand public) en mars 2019-Des entretiens conduits par la Communauté de Communes du Pays de Tronçais avec les secrétaires de mairie en avril et mai 2019.-3 réunions des secrétaires de mairie dans le territoire de Vichy Communauté entre septembre 2018-juin 2019.	
	<p>Sous-orientation 2.1.2:</p> <p>Favoriser une mise en réseau entre Mairies et MSAP en lien avec les acteurs du territoire.</p> <p>Le suivi : 75 communes associées dans la démarche dans le cadre des rencontres MSAP-secrétaires de mairies (Communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne le 10 octobre 2018, communauté de communes du Bocage Bourbonnais le 15 novembre 2018/).</p>	

Objectif 3 : Structurer le réseau



2 orientations	4 sous-orientations	Evaluation
<p>Orientation 3.1: Structurer le réseau des MSAP.</p>	<p><u>Sous-orientation 3.1.1: Mettre en œuvre des instances territoriales de mise en réseau et de coordination.</u> Le suivi : Animation d'un groupe de travail sur le portail national des MSAP (8 MSAP inscrites), 8 instances de pilotage réunies au cours de l'année sur 11 MSAP.</p>	
<p>Orientation 3.2: Mieux communiquer sur les services au public.</p>	<p><u>Sous-orientation 3.2.1: Établir une charte par territoire.</u> Le suivi : non initié</p>	
	<p><u>Sous-orientation 3.2.2: Mettre en œuvre l'observatoire départemental de l'accessibilité des services au public.</u> Le suivi: Organisation de la 4^{ème} cartopartie du 18 au 23 mars 2019 consacrée à la localisation des bureaux de tabac-presse, dépôts de journaux (156 services recensés). - 12 / 17 bases du schéma départemental constituée (commerces, petite enfance, distributeurs automatiques de billets, périscolaire/extrascolaire...) -Des projets de convention en cours d'adoption avec les territoires et les partenaires du schéma (Communauté de communes du Pays de Tronçais, Pays de Lapalisse, Communauté Montmarault Néris Communauté, Moulins Communauté, Vichy Communauté, Pôle emploi, CPAM de l'Allier...) -Élaboration d'une maquette communiquée le 2 novembre aux membres du comité de pilotage.</p>	
	<p><u>Sous-orientation 3.2.3: Mettre en œuvre une déclinaison départementale du portail national « service-public.fr ».</u> Le suivi : Une réunion de travail organisée le 9 octobre 2018 à Theneuille</p>	

ÉVALUATION



Axe 2 : Faciliter la présence d'une offre de services de proximité adaptée aux territoires en situation de fragilité

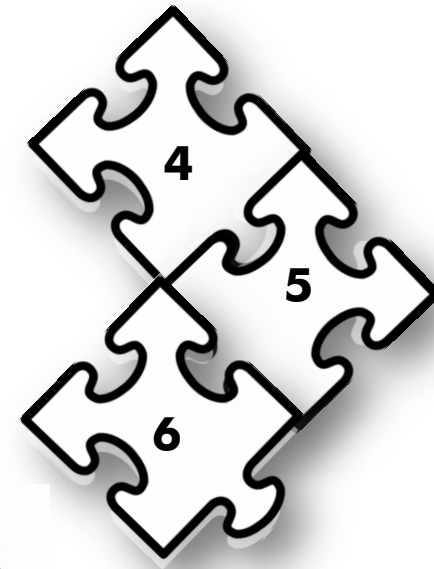
Objectif 4 : Définir une offre de services de proximité



Objectif 5 : Améliorer les réseaux et l'infrastructure numérique




Objectif 6 : Favoriser l'égal accès du public à l'outil numérique et aux services numérisés



Objectif 4 : Définir une offre de services de proximité



6 orientations	13 sous-orientations	Evaluation
<p>Orientation 4.1: Renforcer l'offre de santé de proximité.</p>	<p><u>Sous-orientation 4.1.1:</u> Mobiliser les professionnels de santé et inciter à l'élaboration de projets territoriaux de santé.</p> <p>Le suivi : Le plan santé 2022 incite à la création de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Consolidation de la CPTS Sud Allier (35 000 habitants, Saint-Pourçain sur Sioule/Chantelle/Gannat/Bellenaves). Réflexion en cours pour la création d'une CPTS sur les secteurs de Lapalisse/Vichy communautés/Le Donjon...</p> <ul style="list-style-type: none">- Contrats locaux de santé (3 ans) : 1 animatrice depuis janvier 2019 (Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais), rédaction d'un contrat en cours à Vichy et Moulins. Une réflexion est menée à Saint-Pourçain-sur Sioule.- Salons/congrès 2018-2019: Les services de la Mission Accueil Allier ont participé à 5 congrès/salons et associent les animateurs des contrats locaux de santé (exemple: congrès national des généralistes enseignants en novembre 2018 à Tours ; journée universitaire de médecine générale à Clermont en décembre 2018 ; congrès national des internes à Tours en février 2019... La participation à ces manifestations permet de mettre en lumière l'Allier et promouvoir les dispositifs des territoires.- Poursuite des actions du PETR de la vallée de Montluçon et du Cher (création du kit accueil pour les internes et les praticiens, du jeu « s'installer en terre du milieu », outils de communication et présentation de l'offre, journées de découverte du territoire ouvertes aux internes, accompagnement des regroupements des professionnels de santé préfigurant les CPTS...).-En 2018, la délégation de l'ARS dans l'Allier a initié l'organisation de réunions d'échanges « ville-hôpital » dans les trois arrondissements du département. Ces rendez-vous seront renouvelés.	

**Orientation
4.2:
Consolider
l'accès aux
services du
quotidien.**

Sous-orientation 4.1.2: Mettre en œuvre des dispositifs et des outils d'accueil des nouveaux praticiens.

Le suivi : élargissement du dispositif « wanted » à l'ensemble des communes de l'Allier. En 2018, 8 contrats « wanted » médecins signés, 4 contrats « wanted » masseurs-kynésithérapeutes. 26 nouveaux professionnels installés par la Mission Accueil Allier.

-Le Conseil départemental a créé une subvention d'investissement pour les médecins généralistes et certains spécialistes (10 000 €), les chirurgiens-dentistes (20 000 €), les professions paramédicales (5 000 €) visant à maintenir une offre de soins dans une zone non aidée par la CPAM.

-Les 3 centres hospitaliers de l'Allier accueillent durant l'été 2019 17 étudiants stagiaires de la 1ère à la 5ème année inscrits à l'université de Cluj en Roumanie. Le Conseil départemental verse une aide de 500 € par stagiaire.

-Organisation de 4 soirées des « professionnels de santé » à Moulins (décembre 2018, juin 2019) et Vichy (mars 2018, juillet 2019) avec plus de 300 personnes présentes. Montluçon (à programmer). L'objectif de ces soirées est de promouvoir l'Allier auprès des internes en médecine générale et stagiaires kinés, dentistes, ainsi que faciliter le lien ville/hôpital entre les professionnels.



Sous-orientation 4.1.3: Développer une offre qualitative d'accueil des praticiens.

Le suivi : fort soutien financier des acteurs publics.

-13 MSP labellisées ARS et en fonctionnement : Ainay-le-Château, Chevagnes, Neuilly-le-Réal, Dompierre-sur-Besbre, Le Donjon, Lapalisse, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Chantelle, Gannat, Montmarault, Bellenaves, Marcillat/Pionsat, Saint-Yorre.

-12 projets en cours (MSP, ou MSP hors les murs ou multisites, ou en équipes de soins primaires) : Cérilly - Cosne-d'Allier – Aveyron - Huriel/La Chapelaude - Bourbonl'Archambault/Ygrande/Buxières-les-Mines/Saint-Menoux - Varennes-sur-Allier/Saint-Gérard-le-Puy - Besson/Noyant/Souvigny - Désertines/Estivareilles/Saint-Victor -Montluçon-Bien Assis – Lavault-St-Anne/Montluçon Sud - regroupement Vallon-en-Sully/Cérilly/Meaulne-Vitray/St-Bonnet-Tronçais/Hérisson – Vichy.

-Installation d'un cabinet médical à Moulins (centre-ville) et projet de création d'une maison des internes localisée à proximité de l'hôpital.



**Orientation
4.2:
Consolider
l'accès aux
services du
quotidien.**

**Sous-orientation 4.2.1: Favoriser une
politique locale du commerce et des
services marchands.**

Le suivi : Recrutement d'un manager de centre ville par les communes de Montmarault/Commentry et Montluçon, d'un chargé de mission développement économique à Saint-Germain-des-Fossés.

-Le Département, la Région ont conventionné avec les EPCI pour proposer des aides aux commerces et à l'artisanat de proximité pour de la rénovation des locaux commerciaux exploités (investissement immobilier, équipement, accessibilité PMS, sécurité, mise aux normes...).

Le pacte Allier signé en 2019 prévoit un montant de 840 000 € programmés par la Région, 500 000 € par le Département sur la période 2019/2021. Ces fonds mobilisent nécessairement des fonds EPCI.

Exemples de projets accompagnés : la reprise d'une boucherie à saint-germain des fossés, le développement d'une épicerie salon de thé-restaurant à Lapalisse, boucherie à Gannat, boucherie traiteur à Beaulon, reprise du multiservice Le Breuil...).

Les consulaires accompagnent les porteurs de projets pour le montage de ces dossiers de demande d'aides.

-Mise en place en 2019 par la chambre de métiers et d'artisanat de l'Allier d'une offre de services « contrat artisan » pour le développement de l'entreprise (ingénierie).

-la chambres de commerce et d'industrie de l'Allier poursuit les rencontres territoriales avec chaque EPCI en 2019.

-La CCI Allier a actualisé en 2018 l'enquête des flux de consommation (version précédente datée de 2012). Bilan : 73% de l'activité commerciale est réalisée dans les grandes et moyennes surfaces, 93% de l'activité est produites par les bourbonnaises/bourbonnaises).



**Orientation
4.2:
Consolider
l'accès aux
services du
quotidien.**

**Sous-orientation 4.2.2: Faciliter la
transmission – reprise des commerces et
services marchands.**

Le suivi : + 1 500 entreprises créées/reprises en 2018 (environ une centaine d'exploitation agricole, 757 nouvelles immatriculations à la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de l'Allier, 1 160 répertoriées par la chambre de commerces et d'industrie (CCI) de l'Allier [+ 9,7% pour la CCI / 2017].

-Les chargés de mission accueil du Département et des intercommunalités poursuivent leurs missions d'accompagnement des porteurs de projet, aide à la création-reprise d'activité, promotion des offre de reprises... [bilan 2018 de la mission accueil allier : refonte du site internet « rejoignez l'Allier » - 267 offre publiées, 39 nouveaux arrivants (hors santé)].

-Première opération « Bravo les artisans » initiée par la CMA Allier en mars 2019 en partenariat avec la Région (participation de 14 collégiens, collègue André-Boutry à Lurcy-Lévis et Charles-Péguy à Moulins et 7 entreprises en faveur de la découverte professionnelle).

-Organisation du salon inter-consulaire de la création/reprise d'activité le 19 novembre 2019 à Moulins.



**Sous-orientation 4.2.3: Maintenir une offre
mutualisée de services et d'animation
locale.**

Le suivi : Soutien financier de l'État et du Département pour l'installation ou des projets d'installation de maisons d'assistantes maternelles sur plusieurs communes (+6 en 2018-2019, Limoise, Le Donjon, Yzeure, Chamblet, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Cognat-Lyonne ...). 29 MAM ouvertes.

Soutien financier du Département d'une douzaine de projets par an sous maîtrise d'ouvrage communale pour l'aménagement d'un commerce (ex: Chavroches, Chareil-Cintrat Durdard-Larequille, Haut-Bocage...).

-Production d'un guide des marchés non sédentaires de l'Allier par la CCI Allier, en partenariat avec les syndicats Marchés de France de Montluçon, Moulins et Vichy en 2019

-La région adopte en juin 2019 un plan de soutien en faveur des commerçants non sédentaires (aide aux projets d'investissement entre 2 000 et 10 000 €).

-Développement des maisons de village (espace public) au sein du PETR de la Vallée de Montluçon et du Cher (La Chapelaude, Haut-Bocage, Saint-Marcel-en-Marcillat, Coulevre...).

-Signature du schéma directeur de l'animation de la vie sociale pour le département de l'Allier 2019-2022 (CAF, Département, MSA, CARSAT, fédération des centres sociaux, CPAM, Préfecture, DRAC, Éducation nationale) en juin 2019.



**Orientation
4.3:
Favoriser la
mobilité à
l'échelle des
territoires.**

**Sous-orientation 4.3.1: Définir une
stratégie de mobilité à l'échelle du
territoire intercommunal.**

Le suivi : Nouvelle délégation de service publique pour le réseau de transport de Moulins Communauté (mise en service à partir du 01/09/2019) et lancement des travaux du futur dépôt de bus.

-Depuis le 1^{er} septembre 2018, mise en service du nouveau dépôt de bus de Vichy Communauté.

-Depuis le 1^{er} juillet 2019, reprise par la Région du transport à la demande du secteur de Varennes-sur-Allier comme il fonctionnait avant la prise de maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire.





**Sous-orientation 4.3.2: Expérimenter des
solutions de mobilité.**

Le suivi : Une plateforme de mobilité expérimentée en 2018 sur le territoire de Montluçon communauté est reconduite en 2019. Bilan juin 2018-mai 2019 : 276 passagers, 161 trajets dont 75 pour des rendez-vous médicaux. Cette action permet de rompre l'isolement des usagers (17% < 25 ans; 57% > 60 ans) via une mise à disposition de deux véhicules électriques et d'un réseau de chauffeurs bénévoles sur inscription et réservation. Les véhicules sont également accessibles en autopartage à partir de deux usagers pour développer le lien social. 1 animatrice est chargée de l'accompagnement et du développement du réseau.

-Achat de 5 bus électriques par Vichy Communauté.

-Sélection de la ville de Vichy à l'appel à projet « Expérimentation du Véhicule routier Autonome (EVRA) » le 24 avril. Lancement à partir de septembre 2019.



<p>Orientation 4.3: Favoriser la mobilité à l'échelle des territoires.</p>	<p><u>Sous-orientation 4.3.3: Développer l'itinérance des services.</u></p> <p>Le suivi : Adoption d'une convention cadre de partenariat entre le département de l'Allier, la fédération des centres sociaux et les centres sociaux adhérents pour la période 2019/2021 (axe 2 : faciliter l'accès des habitants aux activités et projets du centre social, objectif 1 : décentraliser des activités et projets du centre social).</p> <p>-Département : Expérimentation d'un bus numérique fin 2019 dans le cadre du plan d'inclusion numérique visant à renseigner les personnes sur l'offre numérique, permettre l'accès à internet, faciliter les démarches pour les services en ligne, accompagner aux usages des outils numériques, coordonner les actions à l'échelle départementale. Le bus numérique est l'un des moyens d'action de ce plan.</p> <p>-Partenariat renforcé « La cuisine artisanale »/La Poste pour de la livraison de repas à domicile sur le bassin vichyssois.</p> <p>-Projet de développement de la billettique OÙRA en 2020 sur le réseau régulier du Département de l'Allier pour faciliter à terme les déplacements multimodaux.</p>	
<p>Orientation 4.4: Conforter des territoires d'éducation de proximité.</p>	<p><u>Sous-orientation 4.4.1: Poursuivre la réflexion autour de la structuration du réseau scolaire du premier degré.</u></p> <p>Le suivi : convention ruralité 2017-2019 signée entre les associations des Maires de l'Allier et l'État.</p>	

**Orientation 4.5:
Accompagner
les publics en
situation de
fragilité.**

**Sous-orientation 4.5.1: Offrir un
accompagnement social de proximité.**

Le suivi : actions du schéma départemental des services aux familles 2016-2020 (exemple: organisation d'un forum dans les trois arrondissements destiné aux professionnels sur le thème de la parentalité de février à mars 2019, 280 participants).

-Lancement des groupes de travail visant l'élaboration d'une convention territoriale globale entre la CAF de l'Allier et la Communauté de Communes Commeny Montmarault Nérès communauté.

-Création de l'association « L'unapei Pays d'Allier » née de la fusion de l'APEAH Montluçon et de L'ENVOL Moulins en janvier 2019. Adoption du nouveau projet associatif 2019-2023 pour des actions coordonnées en faveur des populations en situation de handicap.

-Poursuite de la mise en œuvre du schéma départemental unique des solidarités 2017-2021 (exemple: promotion de l'emploi via la clause d'insertion des marchés publics par le Département et les intercommunalités).



**Sous-orientation 4.5.2: Garantir un maillage
territorial des services apportés à domicile.**

Le suivi : Adoption du schéma départemental des services d'aide à domicile 2019-2023. En 2017 (46 services d'aide à domicile existant).



**Orientation 4.6:
Développer le
réseau de la
culture.**

**Sous-orientation 4.6.1: Inciter à l'élaboration
d'une stratégie culturelle de territoire.**

Le suivi : projet d'adoption d'une convention d'éducation aux arts et à la culture entre la Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne, la région, la préfecture de région, le Rectorat de Clermont-Ferrand et la CAF de l'Allier. Une réflexion est en cours sur le territoire du PETR de la vallée de Montluçon et du Cher.

-Mars 2019, Moulins Communauté est retenu pour accueillir un cluster d'entreprises dédié à l'artisanat de luxe, au design et métiers d'art (projet d'installation en centre ville, programme « Action cœur de ville »). Création en 2018 de l'Académie du tourisme co-pilotée par Moulins Communauté et l'office de tourisme de Moulins et sa région.



-Été 2019, communication touristique conjointe entre les villes d'Autun/Bourges/Moulins/Nevers.

-Lancement conjoint des plans lumières par la Région, le Département, les communautés d'agglomérations et villes concernées (+6 nouveaux sites mis en lumière en 2019).





Objectif 5 : Améliorer les réseaux et l'infrastructure numérique



2 orientations	2 sous-orientations	Evaluation
<p>Orientation 5.1: Mettre en œuvre le schéma directeur territorial de l'aménagement numérique.</p>	<p><u>Sous-orientation 5.1.1:</u> Permettre aux habitants de l'Allier d'avoir un débit internet suffisant.</p> <p>Le suivi : Poursuite de la mise en œuvre de la phase 2 (2017-2021) du plan Auvergne très haut débit.</p> <ul style="list-style-type: none">-Renégociation de la phase 3 (2019-2022) du plan. + 174 communes raccordées en fibre optiques contre 43 prévues initialement, soit 210 communes de l'Allier sur les 3 phases de déploiement du plan. Via le réseau 4G et la montée de débit ADSL, l'objectif est de connecter 97,5% des habitants avec un débit d'au moins 30 Mbs et 99,4% avec au moins un débit de 8 Mbs (100% avec complément satellite) d'ici fin 2022.-La régie du réseau d'initiative Auvergne a négocié une nouvelle convention avec Orange concernant les territoires AMII (périmètre avant fusion de Montluçon Communauté, Moulins Communauté, Vichy Val d'Allier) avec un objectif fibre de 100 % de raccordement/raccordement à la demande d'ici fin 2020.	
<p>Orientation 5.2: Favoriser la couverture du département en 3G à minima.</p>	<p><u>Sous-orientation 5.2.1:</u> Accompagner les territoires dans la couverture en téléphonie mobile.</p> <p>Le suivi : Pour la période 2018-2019 une installation de 14 pylônes 4G dans le cadre du « new deal » lancé par le gouvernement en janvier 2018 (Molles, Rocles-Saint-Hilaire-Tronget, Paray-le-Frézil, Lavoine-La Guillermie, Saint-Bonnet-Trongais, Murat, Chappes, Vaumas-Chapeau, Saint-Léon, Tréteau, St-Gérard de Vaux, Coutanzouze-Lalizolle).</p>	

Objectif 6 : Favoriser l'égal accès du public à l'outil numérique et aux services numérisés



3 orientations	5 sous-orientations	Evaluation
<p>Orientation 6.1: Mailler le département en point d'accès aux services numérisés.</p>	<p>Sous-orientation 6.1.1: Développer des points d'accès wifi (gratuits et libres) sur les territoires.</p> <p>Le suivi : 29 dépôts de dossier pour l'installation d'une à deux bornes wif@llier (élargissement du nombre de bornes installées de 2 à 6 par commune). -Sélection de 7 communes de l'Allier au second appel à projet « Wifi4EU » (Charmeil, Creuzier-le-Vieux, Saint-Pont, Saint-Yorre, Ferrière-sur-Sichon...).</p>	
	<p>Sous-orientation 6.1.2: Mettre à disposition des habitants un poste informatique relié à internet en libre-service.</p> <p>Le suivi : Installation d'un poste informatique/imprimante-scanner dans la mairie de la Ferté-Hauterive. -Expérimentation d'un point numérique dans les bureaux de poste de Noyant d'Allier, Saint-Gérard-le-Puy et Molinet initiée en avril 2019 en présence d'un médiateur (action financée par la commission départementale de la présence postale territoriale de l'Allier)</p>	




<p>Orientation 6.2: Favoriser la couverture du territoire en lieux de médiation.</p>	<p><u>Sous-orientation 6.2.1: Soutenir la création d'espaces publics numériques.</u> Le suivi : Ouverture du fablab (laboratoire de fabrication) et co-working de Montluçon (lycée polyvalent Paul Constans), Bourbon l'Archambault (le Mazier). D'autre projets en cours dans le département avec une vigilance à apporter sur le dimensionnement de ces structures et l'animation en réseau (axe 3 du pacte régional pour l'Allier, volet numérique).</p>	
<p>Orientation 6.3: Faciliter l'accès des habitants à une offre de services numériques adaptés.</p>	<p><u>Sous-orientation 6.3.1: Inciter à la création et au développement de sites internet mutualisés.</u> Le suivi : Les services web associant les opérateurs locaux et nationaux demeurent balbutiants (ex : développement des partenariats de la plateforme de lutte contre le renoncement aux soins gérée par la caisse primaire d'assurance maladie de l'Allier, ma-solution-numerique.fr – première plateforme fédérative au service de la transformation numérique des PME/TPE d'Auvergne-Rhône-Alpes (« ma-solution-numerique »)).</p>	
	<p><u>Sous-orientation 6.3.2: Favoriser la qualité d'accès aux services numérisés.</u> Le suivi : Lancement du dispositif les « promeneurs du net » soutenu financièrement par la CAF, le Département et l'Etat coordonné par la fédération des centres sociaux de l'Allier, recrutement d'une référente pour l'Allier et le Puy-de-Dôme (18 promeneurs, travaillant dans 13 structures de l'Allier). -Refonte des sites internet de la CAF et de Pôle emploi. -Site internet de la commune d'Yzeure accessible en audio -Organisation d'une journée d'échange à Saint-Pourçain-sur-Sioule sur le thème de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique le 31 janvier 2019. Action du schéma directeur de l'animation de la vie sociale de l'Allier.</p>	



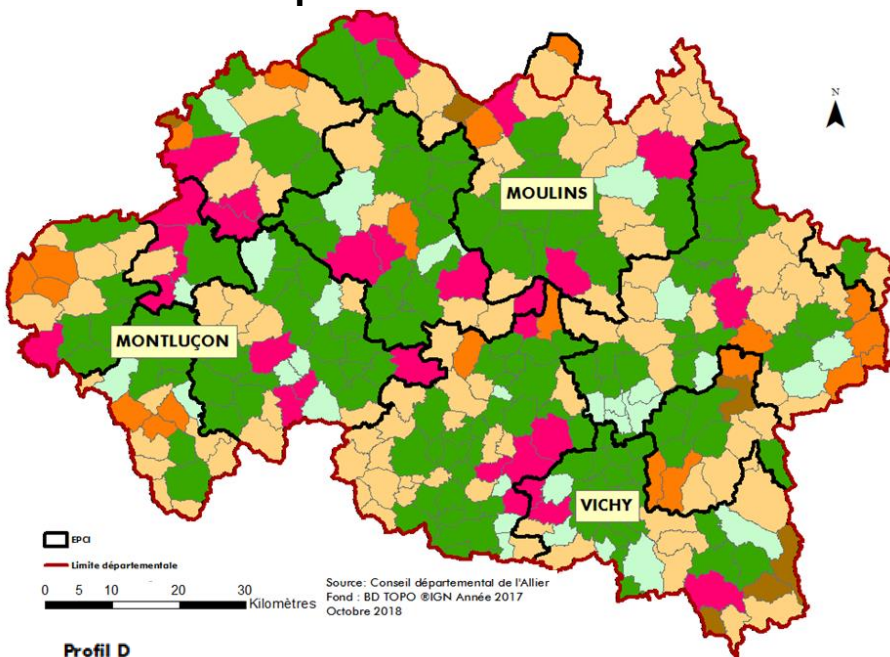
Schéma départemental d'amélioration de **L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES** au public de l'Allier

ACTIONS
2019-2020

Poursuivre la mise en œuvre de l'observatoire et les mises à jour



Mesurer l'accès à un panier de services – octobre 2018



Objectif : recenser, localiser et mesurer l'accès aux 17 services identifiés du schéma

- Actualisation de la maquette et création de nouveaux items.
- Poursuite des démarches de conventionnement avec les producteurs de données.

- Profil A**
Temps d'accès très élevés à au moins 6 services
- Profil B**
Temps d'accès élevés à au moins 4 services
- Profil C**
Temps d'accès supérieur à la moyenne avec des temps d'accès plus long du panier "Santé-Education-Alimentation"
- Profil D**
Temps d'accès supérieur à la moyenne sauf au panier "Santé-Education-Alimentation"
- Profil E**
Temps d'accès moyen à l'ensemble du panier
- Profil F**
Temps d'accès rapide à au moins 6 services

Le panier de services de l'étude

Services de santé du premier recours
(médecins, masseurs-kynés, dentistes, infirmiers, pharmacies)

Commerces alimentaires
(boulangerie, boucherie, épicerie, moyenne/grande surface)

Établissements du premier et second degré

Points de contact La Poste

Services de sécurité
(commissariat, gendarmerie)

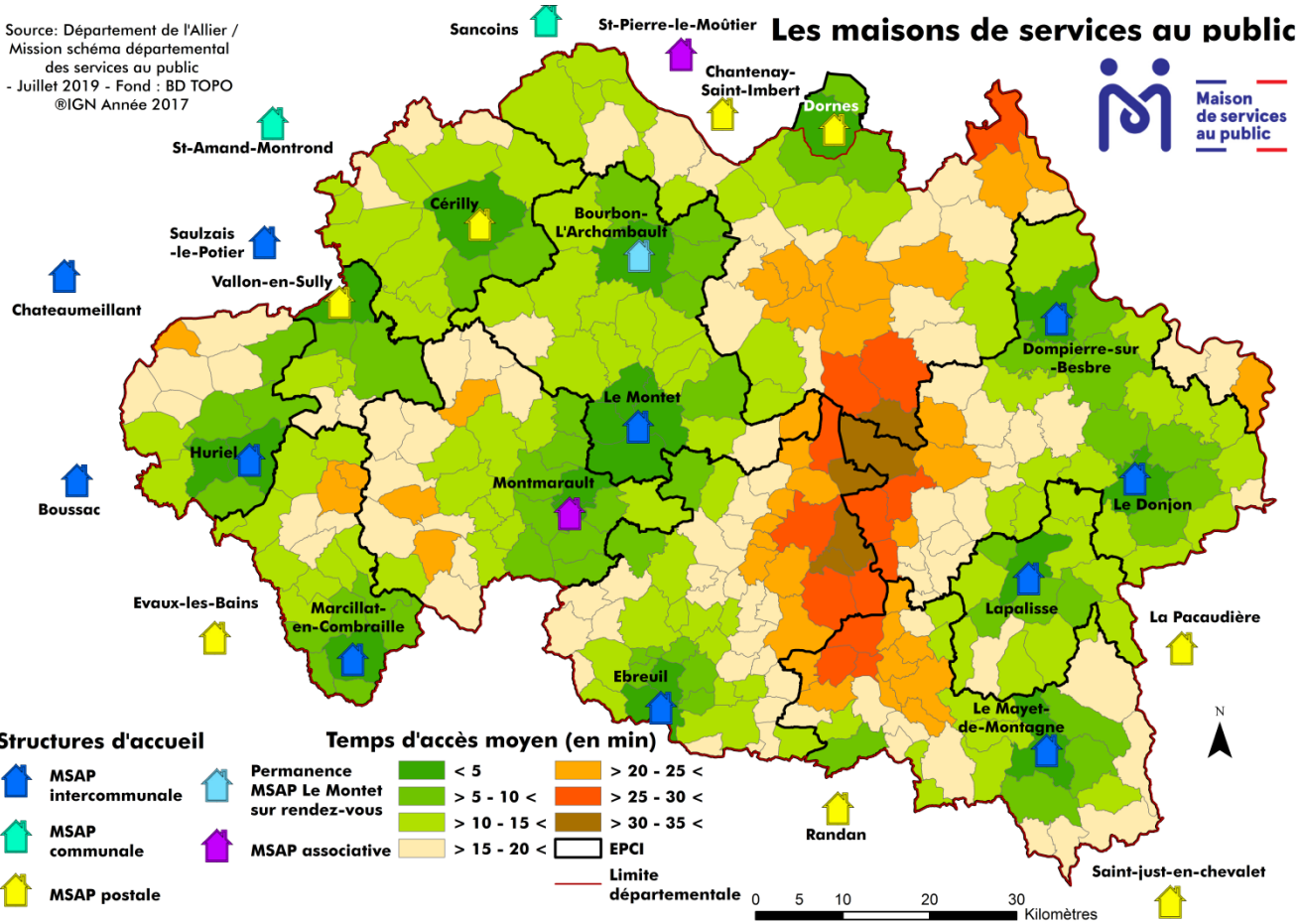
Stations-service et distributeurs automatiques de billets
(cartopartie du 3 et 4 mars 2018).



S'intégrer au réseau national des Maisons France Service



Source: Département de l'Allier /
Mission schéma départemental
des services au public
- Juillet 2019 - Fond : BD TOPO
©IGN Année 2017



Objectif
Accompagner l'homologation des MSAP en Maisons France Services d'ici fin 2021.

La méthode
Les premières structures seront homologuées au 1er janvier 2020 en fonction d'une évaluation de chaque MSAP existante au regard du cahier des charges.

A défaut, un plan d'action sera négocié et conduit pour adapter la MSAP aux nouvelles exigences du cahier des charges.

- Concertation avec les collectivités et opérateurs dès l'été 2019.
- Homologation possible des MSAP en Maison France Service et création à définir dans les territoires peu desservis.

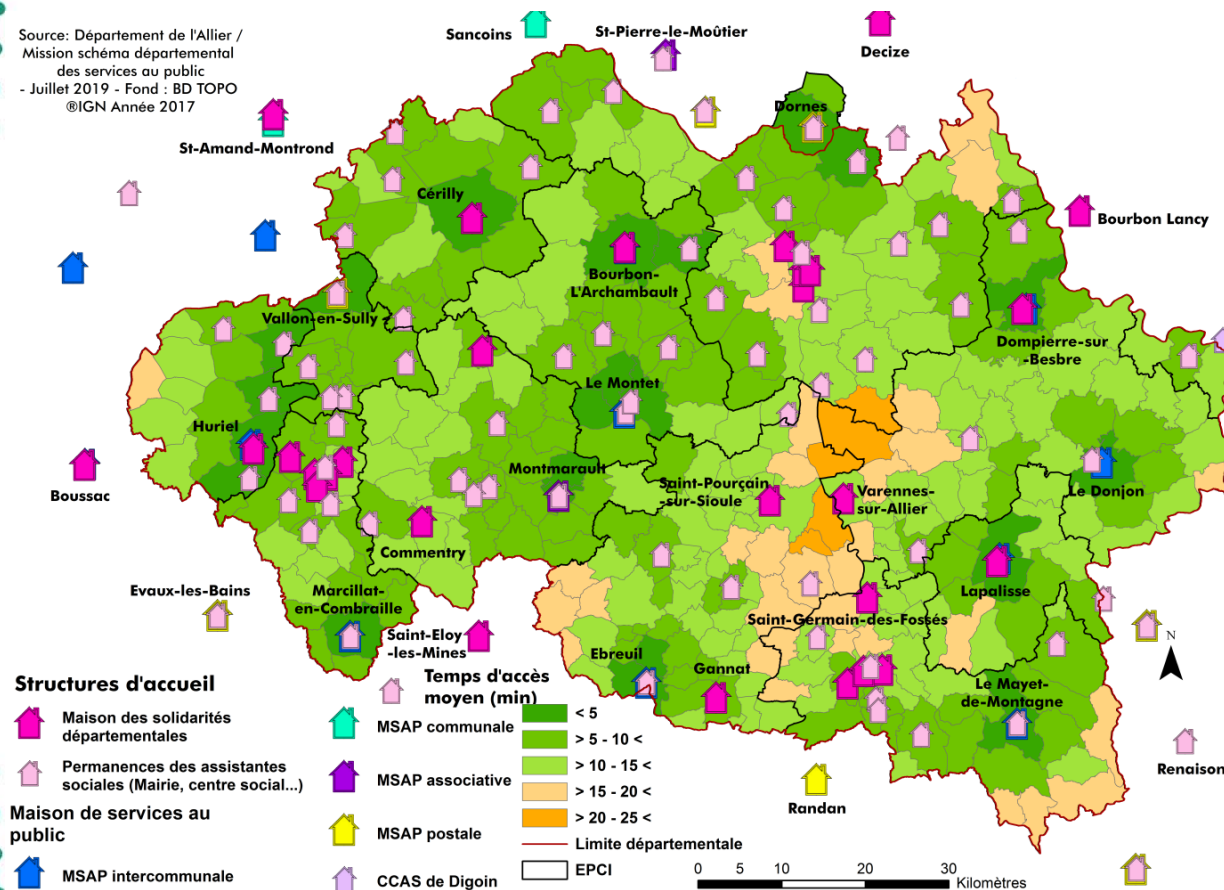


Organiser l'accueil social inconditionnel de proximité



Première évaluation du temps d'accès moyen (accueil assistant social-MSAP)

Source: Département de l'Allier /
Mission schéma départemental
des services au public
- Juillet 2019 - Fond : BD TOPO
©IGN Année 2017



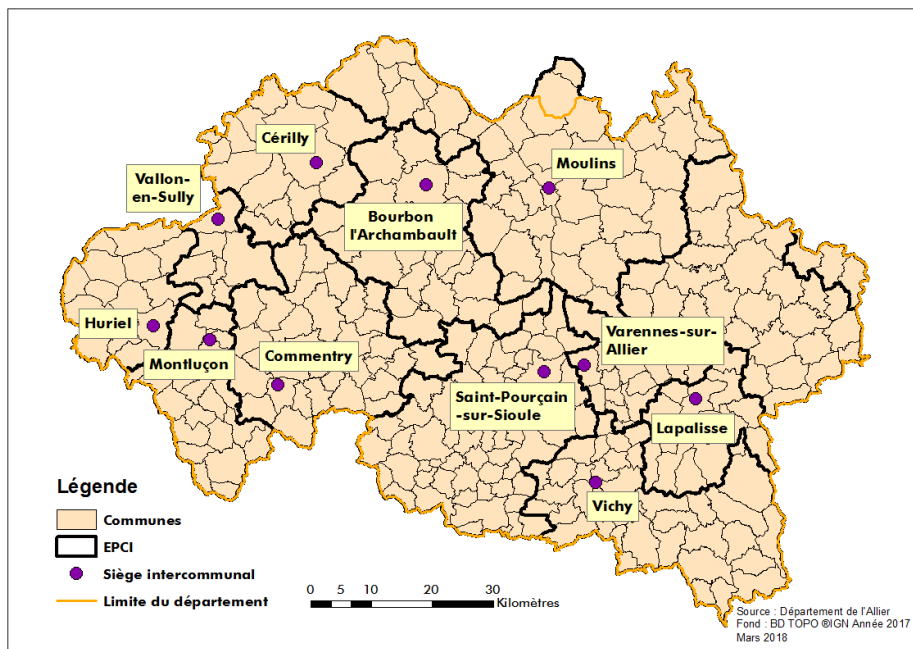
Objectif : Garantir pour toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social une écoute attentionnée en réponse à la globalité de ses besoins et préoccupations. Il lui est proposé le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée dans le respect du principe de participation des personnes aux décisions qui les concernent (plan départemental de lutte contre la pauvreté 2019-2021 Etat-Département de l'Allier, 2-renforcer les compétences des travailleurs sociaux).



accueillir → repérer → globaliser l'accompagnement → suivre
(santé, emploi/insertion, retraite, petite enfance...)



Mettre en circulation les bus numériques



Objectif : mise en circulation de
2 bus numériques à partir de
janvier 2020
(action du pacte régional pour l'Allier)



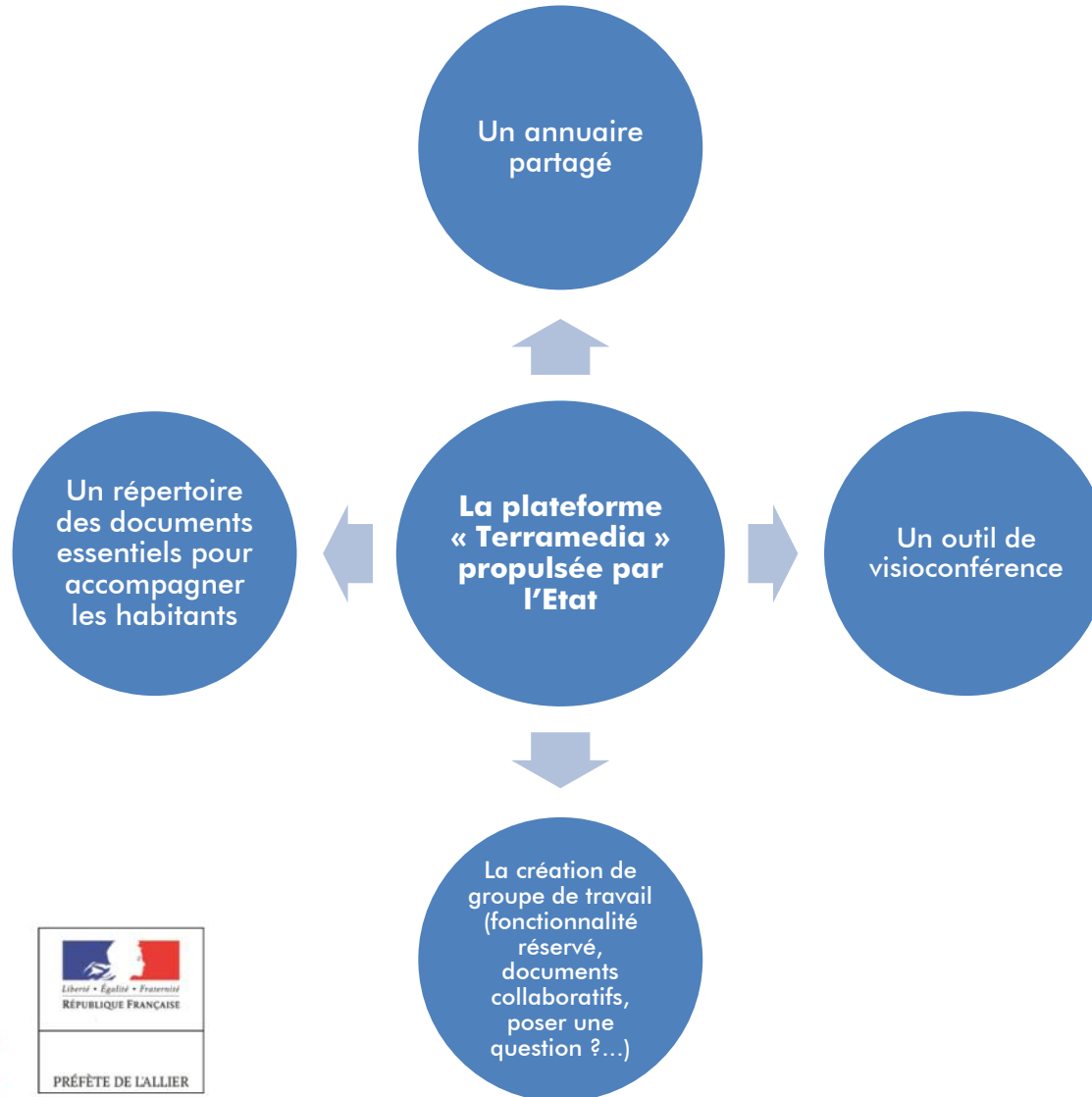
Expérimentation du 1^{er} bus
d'octobre à décembre 2019

- Deux fonctions : accompagnement aux démarches en ligne / médiation numérique.
- Organisation des tournées : le Conseil départemental de l'Allier avec les intercommunalités et les maisons de services au public dès l'été 2019.
- Une programmation ouverte aux collectivités locales, services de l'État, CAF, CPAM, CARSAT, MSA, tiers-lieux, centres sociaux, points information jeunesse, associations...

Créer un espace de travail collaboratif pour les professionnels

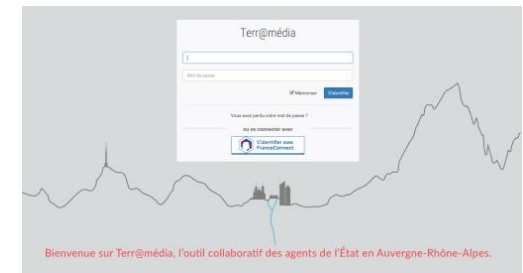


Une palette de service à destination des professionnels →



Objectif : Améliorer la relation entre les administrations, les opérateurs de services (CPAM, CARSAT, CAF, pôle emploi, La Poste,...) et les habitants par la création d'un portail unique d'information (action 3.2.3 du schéma).

Expérimenter la création d'un premier groupe des animatrices/animateurs MSAP et leurs contacts référents à la rentrée 2019



Orientations de travail adoptées à l'issue des débats à l'unanimité



- Refonte de la carte collaborative des services et poursuite de l'adoption des conventions de l'observatoire.
- Engagement cet été de la concertation portant sur la mise en place du réseau France Services qui associera les collectivités et les opérateurs de services, avec pour objectif une définition des conditions et échéancier de déploiement sur 2020 et 2021 en début d'automne.
- Mise en circulation de bus numériques, incluant l'expérimentation du Département de l'Allier dès l'automne 2019 en partenariat avec les EPCI et les MSAP.
- Création d'un groupe de travail pour structurer l'accueil social inconditionnel de proximité (action sur un territoire).
- Déploiement d'une plateforme numérique collaborative destinée aux professionnels (1^{ère} phase, le réseau des MSAP et leurs référents).



